



EUROPEAN COURT OF HUMAN RIGHTS
COUR EUROPÉENNE DES DROITS DE L'HOMME

**Messe en hommage à Jean-Paul Costa,
ancien Président de la Cour**

Discours de Síofra O'Leary

Cathédrale de Strasbourg, le 1^{er} juin 2023

Madame Costa,
Excellences,
Chers amis,

Je crois pouvoir dire, sans trahir la plupart d'entre vous, que la nouvelle de la disparition de Jean-Paul Costa, à la fin du mois d'avril, nous a tous plongés dans un état de sidération. À Strasbourg, et à la Cour bien entendu mais bien au-delà de nos frontières, car il avait des amis dans le monde entier.

Pour ma part, je l'avais vu quelques semaines plus tôt, et j'avais eu le plaisir d'échanger avec lui, comme à chaque fois que je le rencontrais. Toujours bienveillant et chaleureux, intéressé par ce qui se passait à la Cour.

Il faut dire que si Jean-Paul Costa avait quitté la Cour en 2011, il avait fait le choix, pour le plus grand plaisir de ses amis strasbourgeois, de rester vivre dans cette belle ville où il avait passé la partie certainement la plus importante de sa vie professionnelle. Il était ainsi devenu une personnalité familière de Strasbourg et il était passionnément attaché à cette ville.

Bien sûr, Jean-Paul Costa a occupé tout au long de sa vie, des postes prestigieux et c'est auréolé de cette brillante carrière qu'il est arrivé à Strasbourg en 1998, mais je ne crois pas me tromper en disant que le point d'orgue, l'aboutissement de ce parcours d'excellence c'est ici qu'il l'a trouvé.

Lorsque je suis arrivée à la Cour, il l'avait quittée depuis quelques années, mais sa présence strasbourgeoise nous donnait le plaisir de le croiser régulièrement. Jean-Paul était resté indéfectiblement attaché à notre institution et il ne manquait jamais un des événements que nous organisons.

Bien entendu, il y avait les rentrées solennelles qu'il honorait toujours de sa présence. Mais il y avait aussi des événements organisés avec l'Institut international René Cassin qu'il présida avec passion. Je pense à sa fidélité au Concours René Cassin qui ne s'est jamais démentie, à sa présence lors des rentrées solennelles et à ses lettres de soutien aux nouveaux juges, leur encourageant lors d'une prise de fonction judiciaire qui apporte une responsabilité judiciaire lourde et parfois trop lourde.

Si je n'ai pas eu le plaisir de travailler à ses côtés, je mesure, en tant que Présidente, l'influence majeure qui avait été la sienne.

C'est lui qui, élu en 2006 Président de la Cour, a compris que le système européen de protection des droits de l'homme, menacé d'asphyxie et victime de son succès, comme on disait alors, avait besoin d'une réforme d'ampleur.

La part qu'il a prise pour que le protocole n° 14 soit adopté et surtout son initiative pour que la conférence d'Interlaken voie le jour a été déterminante.

[Il ne faut pas oublier que c'est lui qui est parti à la rencontre des autorités suisses pour les convaincre de mettre à profit leur présidence du Comité des ministres pour lancer un processus de réforme majeure et indispensable à la tenue du système européen.

Même s'il avait quitté la Cour, c'est en grande partie grâce à lui qu'a eu lieu la décennie de réformes qui sont intervenues après la grande conférence d'Interlaken.]

Parce que Jean-Paul Costa n'était pas qu'un juge, même s'il figurait parmi les plus éminents, comme en témoignent ses opinions séparées. Il avait aussi un sens politique exceptionnel qui lui permettait de voir quel rôle devait jouer la Cour de Strasbourg sur la scène européenne. Il mesurait l'importance de ce qu'il appelait l'ultime recours.

Je sais qu'il avait su nouer des relations de très grande qualité avec la communauté diplomatique et que ses échanges avec le Comité des ministres étaient des moments forts de la vie du Conseil de l'Europe.

Parmi les juges et les membres du greffe, nombreux sont présents aujourd'hui, il était plus que respecté, il était aimé. Je sais que sa porte leur était toujours ouverte et que tous trouvaient auprès de lui soutien, conseil et parfois réconfort.

Sa disparition nous a causé beaucoup de peine et a été cruellement ressentie à la Cour et je tenais à le dire devant vous tous et surtout devant Brigitte Costa et sa famille.

Pour ma part, j'ai l'honneur d'être une de ses successeurs. Dans ma pratique de présidente de la Cour je cherche à être fidèle à l'héritage qu'il nous a laissé et surtout à son humanisme et à son attachement aux idéaux européens et aux droits de l'homme.

Je vous remercie.